

PROGRAMME DE FORMATION

La clinique de la névrose : hystérie, obsession, phobie. Comprendre et aider la personne névrosée

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif intervenant auprès de personnes souffrant de névroses.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir, sur un plan théorique et clinique, l'hystérie, l'obsession et la phobie.

Elaborer une prise en charge et un accompagnement adapté de ces personnes en intégrant les recommandations de bonnes pratiques de la HAS.

Programme

Distinction entre névroses, psychoses, perversions, états-limites...

La structuration psychique du sujet névrosé.

Les différentes névroses : hystérie, obsession, phobie.

Logiques et caractéristiques du sujet hystérique, obsessionnel, et phobique.

Etude de leurs symptômes, discours, fantasmes, identifications, transferts, etc.

Définir une relation clinique et des modes d'interventions adaptés.

Etude des différentes pratiques et fonctionnements institutionnels.

Méthodes et supports

Apports théoriques et cliniques. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.